

Guide des services informatiques offerts aux étudiants de l'Université de Montréal

Année universitaire 2025-2026



Technologies de l'information
Centre de services

Université 
de Montréal
et du monde.

Table des matières

1 - Code d'accès	3
2 - Authentification.....	3
a) Questions de vérification.....	6
b) Authentification à deux facteurs (A2F)	7
3 - MonUdeM.....	7
4 - Mon accès UdeM	8
5 – Centre étudiant.....	10
7 - Principaux privilèges	11
a) Service intégré de micro-informatique (SIM)	11
b) Adresse de courriel institutionnelle.....	12
c) Service de courriel institutionnel infonuagique Office365	12
d) Adresse d'acheminement du courriel	13
e) Publication au répertoire des personnes.....	14
f) Office365	14
g) Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal	15
h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques	15
i) Accès réseau en accès libre	15
j) Accès sans fil au réseau informatique.....	15
k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)	16
l) Logithèque Web	16
m) StudiUM	17
n) Eduroam	17
8 - Points de services techniques (PST)	18
9 - Retrait des privilèges.....	18
10 - Soutien aux utilisateurs	18

1 - Code d'accès

Votre code d'accès est nécessaire lors de l'authentification aux différents services informatiques, tels que *Mon accès UdeM*, *MonUdeM*, le courriel institutionnel, le service Proxy des bibliothèques, l'accès au réseau, etc.

Il est important de noter que votre code d'accès **n'est pas** votre UNIP/mot de passe.

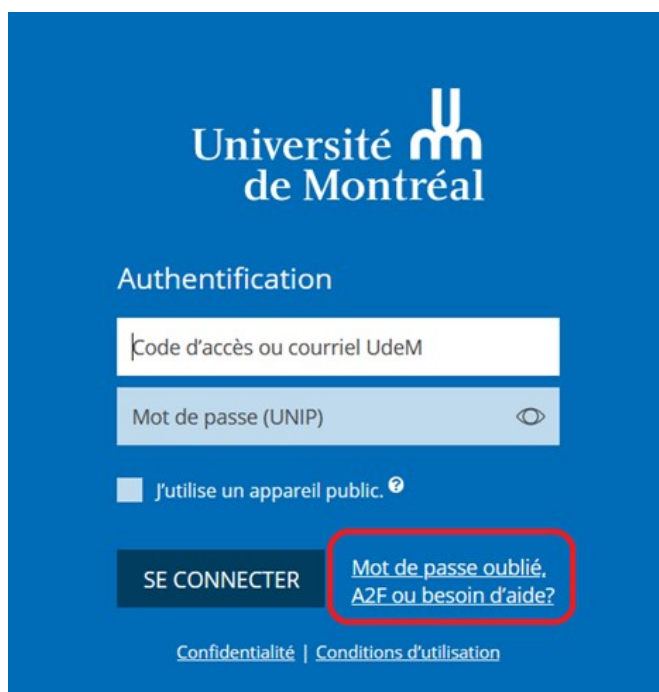
Pour plus de détails, veuillez consulter la page d'information sur [l'authentification](#).

2 - Authentification

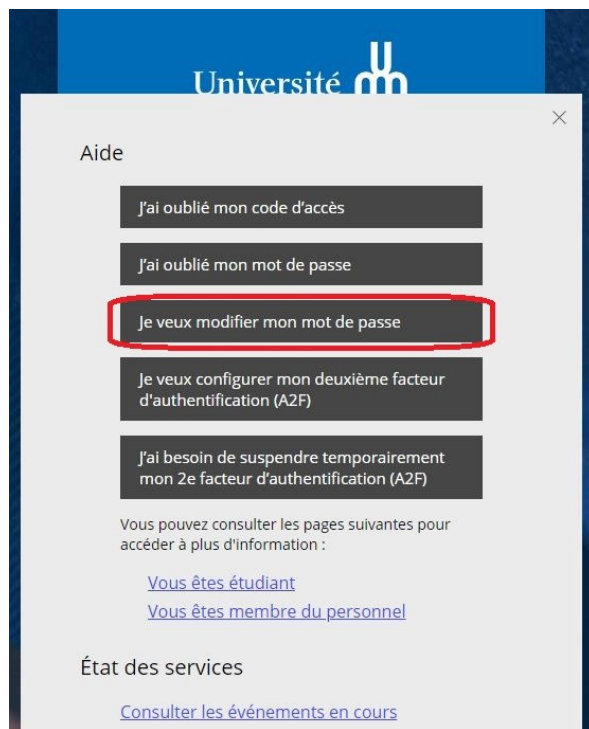
L'authentification est requise pour utiliser les services de l'Université. Que ce soit lors de l'utilisation de *MonUdeM*, *Mon accès UdeM* ou de tout autre service sécurisé.

Lors de votre premier accès, vous devez modifier votre UNIP/mot de passe. Afin que celui-ci soit valide et sécuritaire, vous devez respecter certaines [règles de validation](#). Notamment, votre UNIP/mot de passe doit être formé de 8 caractères et il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom.

Le changement de votre UNIP/mot de passe vous est imposé tous les six mois afin d'assurer la protection de vos renseignements personnels. Toutefois, il vous est possible de le modifier en tout temps, à partir de la page d'authentification *MonUdeM* (<https://monudem.umontreal.ca>), en cliquant sur le lien *Mot de passe oublié, A2F ou besoin d'aide ?*

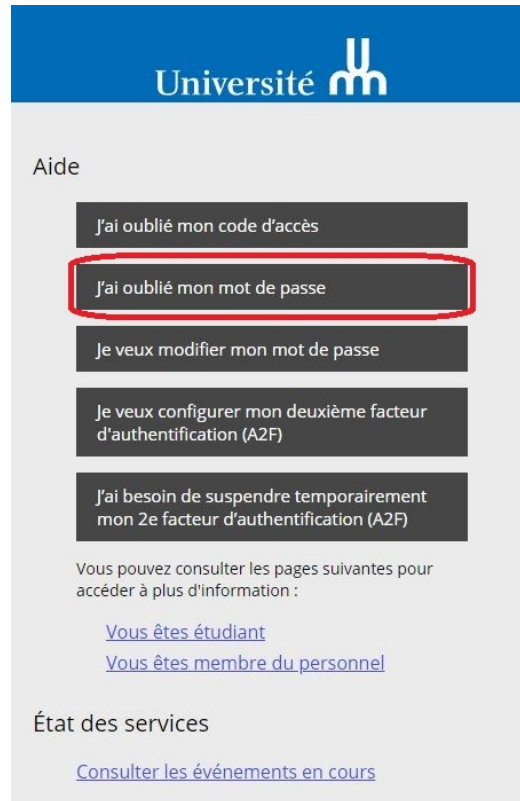


À la fenêtre suivante, cliquer sur le bouton *Je veux modifier mon mot de passe*.



Vous devez inscrire les informations demandées et cliquer sur le bouton *Confirmer*. Notez que vous devez connaître votre UNIP/mot de passe actuel pour faire la modification.

Si vous désirez obtenir un UNIP/mot de passe, vous devez cliquer sur le bouton *J'ai oublié mon mot de passe*.



Université 

Aide

J'ai oublié mon code d'accès

J'ai oublié mon mot de passe

Je veux modifier mon mot de passe

Je veux configurer mon deuxième facteur d'authentification (A2F)

J'ai besoin de suspendre temporairement mon 2e facteur d'authentification (A2F)

Vous pouvez consulter les pages suivantes pour accéder à plus d'information :

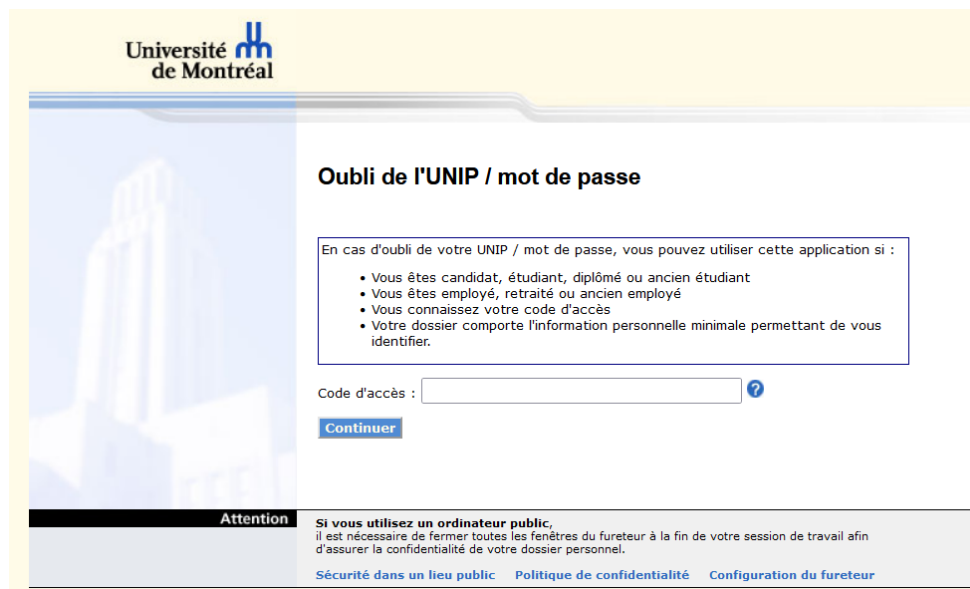
[Vous êtes étudiant](#)

[Vous êtes membre du personnel](#)

État des services

[Consulter les événements en cours](#)

À cette fenêtre, inscrire votre code d'accès dans la case appropriée. Cliquer ensuite sur le bouton *Continuer* et suivre les instructions.



Université  de Montréal

Oubli de l'UNIP / mot de passe

En cas d'oubli de votre UNIP / mot de passe, vous pouvez utiliser cette application si :

- Vous êtes candidat, étudiant, diplômé ou ancien étudiant
- Vous êtes employé, retraité ou ancien employé
- Vous connaissez votre code d'accès
- Votre dossier comporte l'information personnelle minimale permettant de vous identifier.

Code d'accès : ?

Continuer

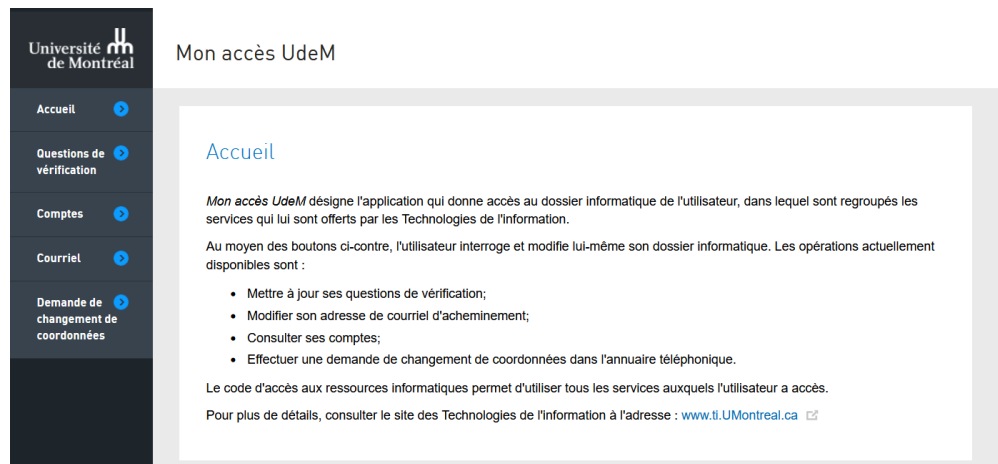
Attention Si vous utilisez un ordinateur public, il est nécessaire de fermer toutes les fenêtres du fureteur à la fin de votre session de travail afin d'assurer la confidentialité de votre dossier personnel.

[Sécurité dans un lieu public](#) [Politique de confidentialité](#) [Configuration du fureteur](#)

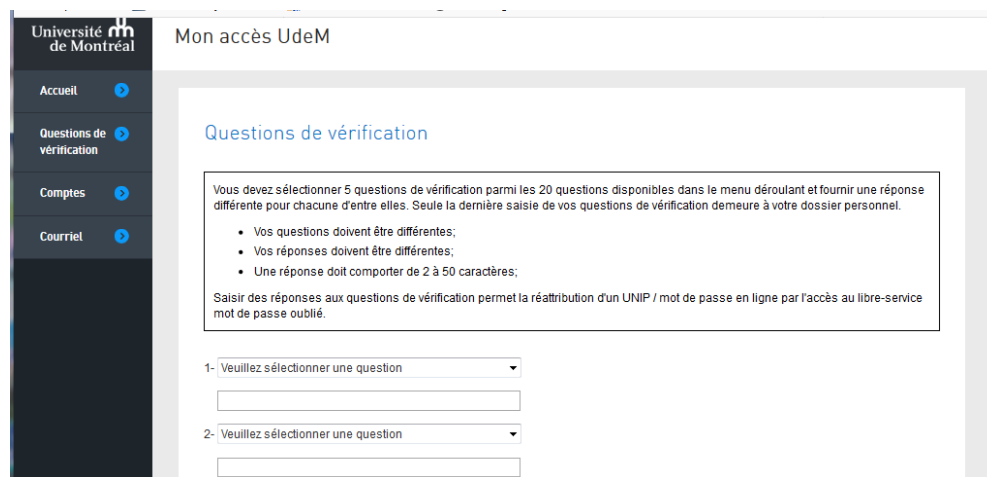
a) Questions de vérification

Pour faciliter la récupération de votre UNIP/mot de passe en cas d'oubli ou pour suspendre temporairement l'authentification A2F, il est fortement suggéré d'utiliser l'application *Questions de vérification* qui permet de gérer des questions et réponses personnelles de sécurité. Cette application web permet aux membres actifs de la communauté de l'Université de Montréal de réinitialiser l'UNIP/mot de passe ou de suspendre temporairement l'A2F de façon autonome.

Pour accéder à l'application Questions de vérification, vous devez vous rendre sur [Mon accès UdeM](#) et vous authentifier. Cliquer ensuite sur *Question de vérification* dans le menu de gauche.



À cette fenêtre, vous devez sélectionner 5 questions parmi celles proposées et répondre à chacune d'entre elles. En cas d'oubli de l'UNIP/mot de passe, trois de ces questions devront être répondues correctement pour permettre l'attribution d'un nouvel UNIP/mot de passe ou pour suspendre temporairement l'A2F.



Pour plus de détails, consulter la page [Questions de vérification](#).

Si vous éprouvez des difficultés à obtenir votre UNIP/mot de passe, vous pouvez communiquer avec le Centre de services des TI par [clavardage](#) ou par téléphone au 514-343-7288.

b) Authentification à deux facteurs (A2F)

L'authentification à deux facteurs (A2F) permet de vérifier que vous êtes bien la personne que vous prétendez être lorsque vous vous connectez à des services en ligne importants. Elle ajoute un niveau de sécurité supplémentaire à votre compte de l'Université de Montréal.

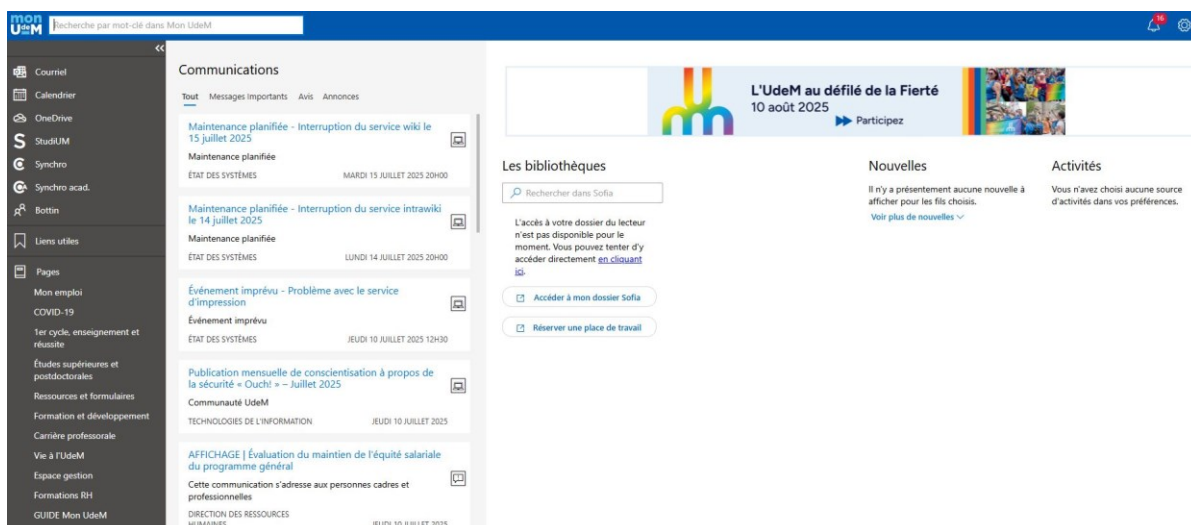
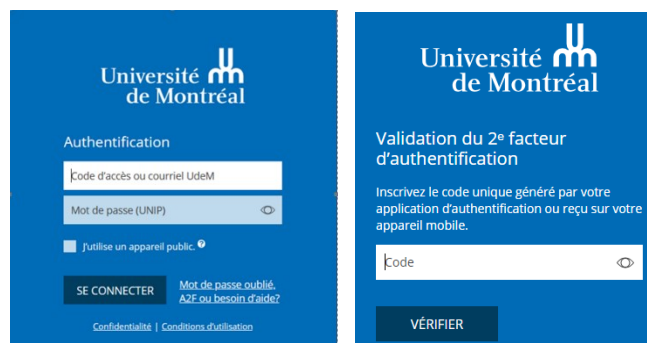
Le 2e facteur d'authentification est un code numérique qui est ajouté à votre code d'accès et votre mot de passe pour vous authentifier aux divers systèmes informatiques de l'Université. Ce code numérique vous sera demandé aléatoirement quand vous vous brancherez à un système qui utilise cette fonction, comme le VPN ou vos courriels sur Office365.

Pour plus de détails, consulter la [page d'information A2F](#).

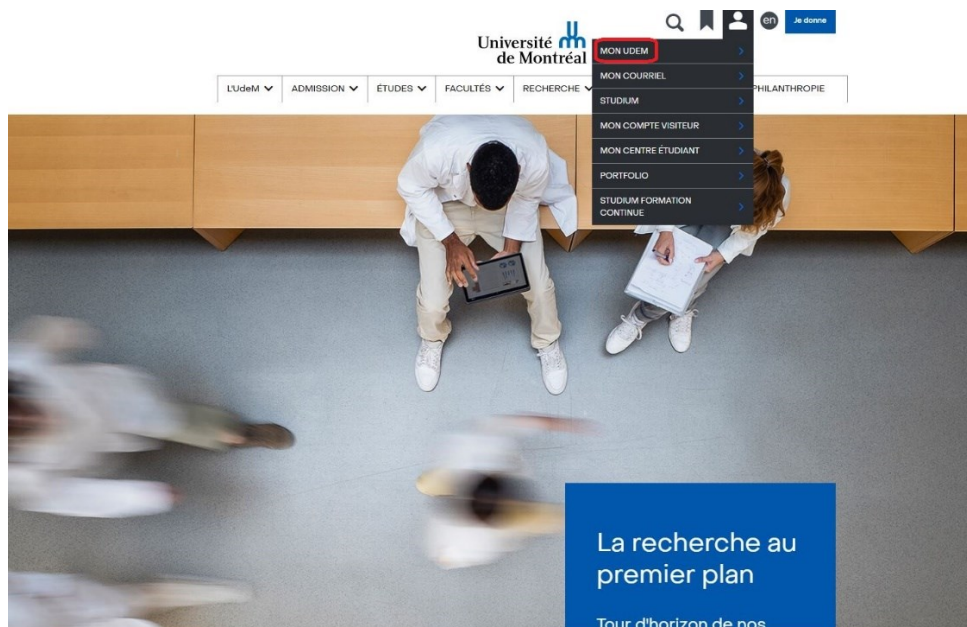
3 - MonUdeM

À l'aide d'une interface web et d'une application mobile (iOS et Android), [MonUdeM](#) propose une plateforme regroupant l'essentiel des communications institutionnelles et des outils pour fonctionner au quotidien à l'UdeM, tant pour les étudiants que pour les employés.

L'accès à MonUdeM se fait par le lien <https://monudem.umontreal.ca/>. Vous devez ensuite vous authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.



Vous pouvez également accéder à *MonUdeM* par la page d'accueil de l'[Université de Montréal](#). Vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *MonUdeM* dans la liste déroulante.



4 - Mon accès UdeM

[Mon accès UdeM](#) est l'application qui vous permet de gérer votre compte SIM (pour l'accès au Libre-Service *Synchro*, au courriel institutionnel, à *MonUdeM*).

À partir de cette application, il est possible de :

- consulter son adresse de courriel institutionnelle (@umontreal.ca) ;
- ajouter, modifier ou supprimer son adresse d'acheminement du courriel ;
- consulter son compte SIM;
- gérer ses questions de vérifications.

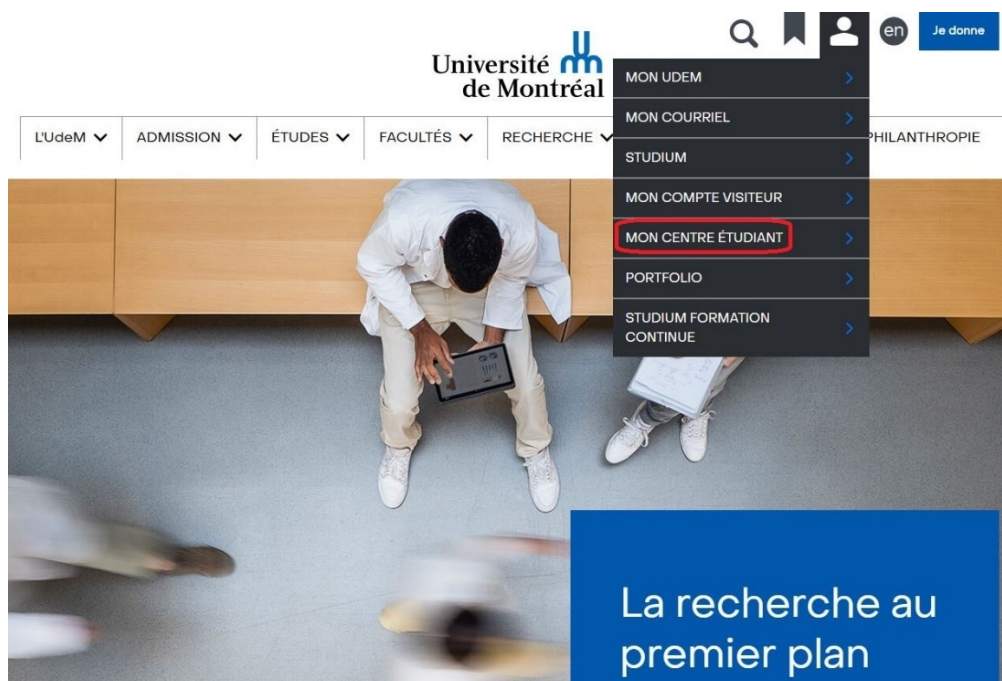
Vous pouvez y accéder par le lien *Mon accès UdeM* de la page web des [Technologies de l'information](#).

5 - Centre étudiant

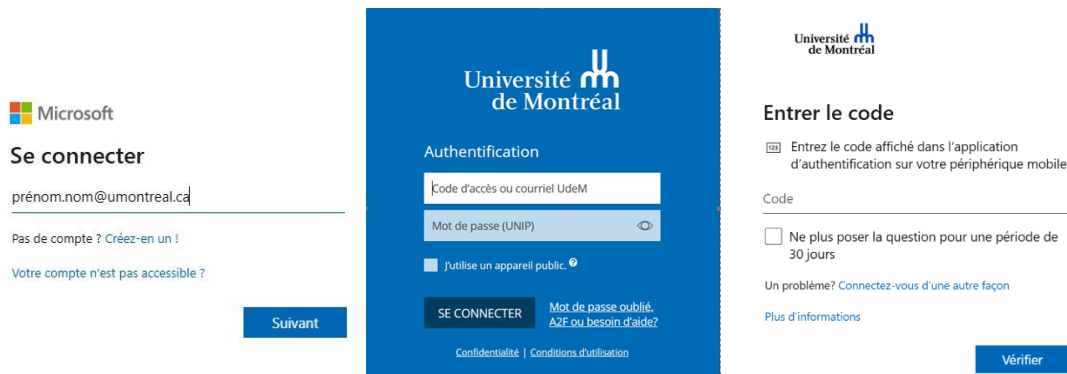
Le Centre étudiant réunit vos données d'études. Cette application vous permet de consulter vos informations et d'effectuer des transactions en ligne, telles que :

- Trouver votre matricule;
- Modifier vos coordonnées;
- Consulter votre relevé de compte;
- Compléter et suivre votre inscription.

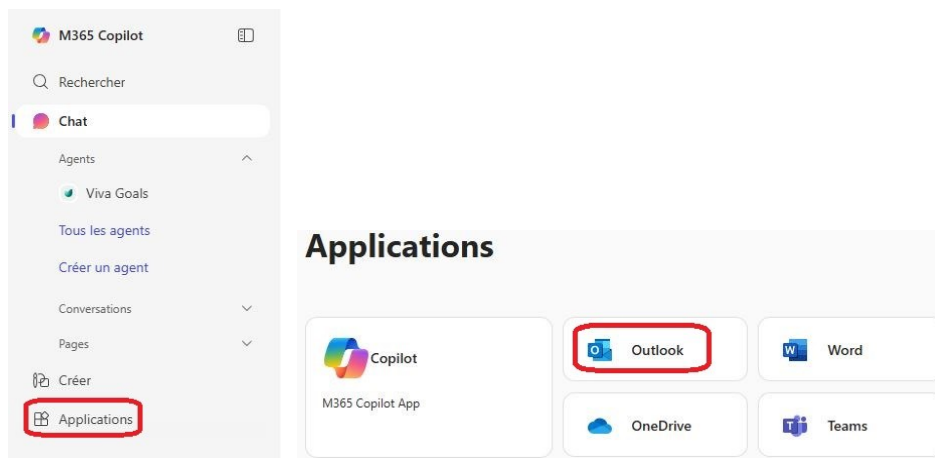
Pour accéder au *Centre étudiant* à partir de la page d'accueil de l'[Université de Montréal](https://www.umontreal.ca), vous devez cliquer sur l'icône  et sélectionner *Mon Centre étudiant*.



Pour en apprendre davantage sur le Centre étudiant, consultez le site du [Bureau du registraire](https://www.umontreal.ca/bureau-du-registraire).



Dans le menu de gauche, cliquer sur « Applications » et ensuite sur la tuile « Outlook » pour ouvrir votre boîte aux lettres.



Pour plus de détails, consulter la fiche de service [Courriel institutionnel infonuagique](#).

d) Adresse d'acheminement du courriel

À noter que l'acheminement de courriels est permis seulement si votre statut, à l'Université, est exclusivement *Étudiant*. Pour plus de détails, consultez la [Directive sur l'utilisation du courriel](#) (6.1.4.).

Cette option permet de faire suivre le courriel institutionnel vers une adresse de courriel personnelle. Pour ajouter une adresse d'acheminement du courriel, vous devez accéder à votre *Mon accès UdeM*, sélectionner la rubrique *Courriel*, inscrire votre adresse de courriel personnelle dans la section *Acheminement du courriel* et cliquer sur le bouton *Enregistrer*.

Lors d'une redirection du courriel vers une adresse personnelle, les messages envoyés à votre adresse de courriel institutionnelle sont dirigés vers l'adresse d'acheminement. Aucun message n'est sauvegardé dans votre boîte aux lettres de l'Université de Montréal.

e) Publication au répertoire des personnes

Toute personne, dont le statut est actif à l'Université de Montréal, voit ses coordonnées publiées dans l'[annuaire téléphonique des personnes](#).

f) Office365

Microsoft Office365 est un service offert à la communauté universitaire. L'offre comprend plusieurs applications, dont la suite *Microsoft Office*, le service de courriel institutionnel infonuagique, Teams, Forms, l'espace de stockage *OneDrive*.

Pour accéder à Office365 de l'Université de Montréal, vous devez vous authentifier à la page <http://o365.umontreal.ca> à l'aide de votre adresse de courriel de l'UdeM, votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F.

Pour plus de détails, consulter la [fiche de service Office 365](#).

g) Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal

Plusieurs départements ou facultés mettent à la disposition de leurs étudiants des [locaux munis d'ordinateurs](#). D'autres postes de travail sont aussi [disponibles dans les bibliothèques](#).

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent de vous authentifier.

h) Service de prêt de matériel informatique offert dans certaines bibliothèques

Les membres de la communauté universitaire peuvent profiter du service de prêt de matériel informatique au comptoir de certaines bibliothèques. Cependant, les ordinateurs portables sont uniquement prêtés pour utilisation à l'intérieur de la bibliothèque.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent de vous authentifier sur les appareils.

Pour plus de détails, consulter la page [Ressources informatiques](#) des bibliothèques.

i) Accès réseau en accès libre

L'Université de Montréal offre un service de prises réseau en accès libre aux étudiants disposant d'un ordinateur portable. La majorité des salles de cours sont dotées de telles prises. Les prises réseau de type privé, comme celles disponibles dans les bureaux, ne permettent pas le branchement d'ordinateurs personnels. Seuls les postes autorisés peuvent s'y brancher.

L'utilisation d'une prise réseau en accès libre permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

j) Accès sans fil au réseau informatique

L'Université de Montréal offre un service d'accès sans fil aux étudiants de l'Université. Des bornes d'accès sont déployées dans la majorité des pavillons du campus. L'utilisation du réseau sans fil permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques auxquels vous avez accès lorsque votre ordinateur est à l'extérieur du campus.

Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

k) Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques (Proxy)

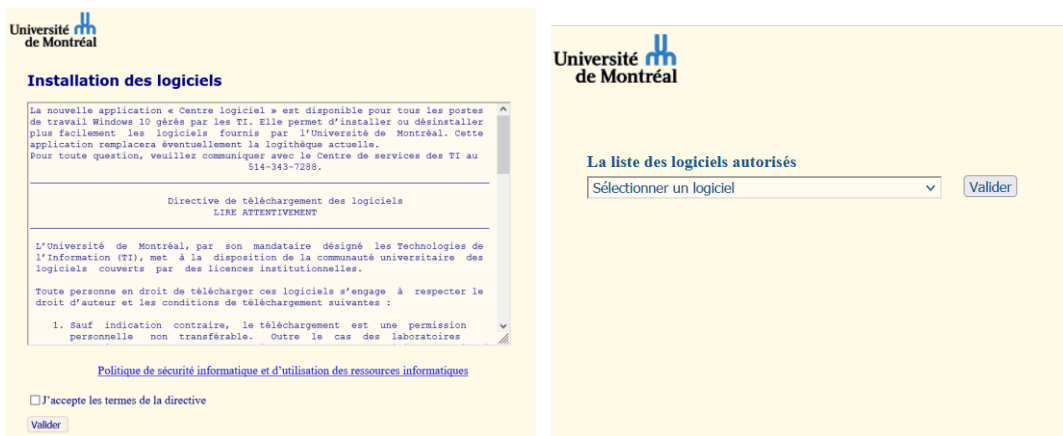
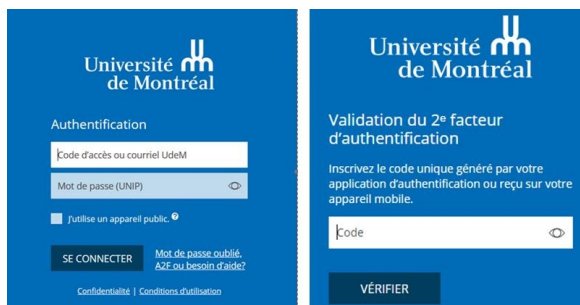
Le service *Proxy*, offert par les Bibliothèques, permet un accès direct aux ressources documentaires des bibliothèques à partir d'un appareil qui n'est pas branché au réseau campus. La majorité des ressources électroniques (périodiques, bases de données et données numériques) offertes consistent en des abonnements régis par des contrats de licences et dont l'utilisation est réservée à la communauté universitaire. Le service *Proxy* permet aux utilisateurs d'accéder à ces ressources de l'extérieur du campus. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter des périodiques électroniques à partir de votre domicile.

Tout étudiant ou membre du personnel est autorisé à utiliser le service *Proxy*. Il n'est pas nécessaire de s'abonner à ce service. Votre code d'accès et votre UNIP/mot de passe vous permettent d'y accéder, après avoir configuré votre fureteur. Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#) et les [informations pour effectuer la configuration](#).

l) Logithèque Web

Ce service permet de télécharger et d'installer les logiciels qui y sont disponibles. Les étudiants peuvent télécharger sur leur ordinateur personnel (à partir du campus ou du domicile) des produits de la logithèque, tel que le logiciel antivirus.

Vous pouvez accéder à la logithèque par le lien suivant : <https://logitheque.ti.umontreal.ca/>. Votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et votre code d'authentification A2F vous permettent d'y accéder.

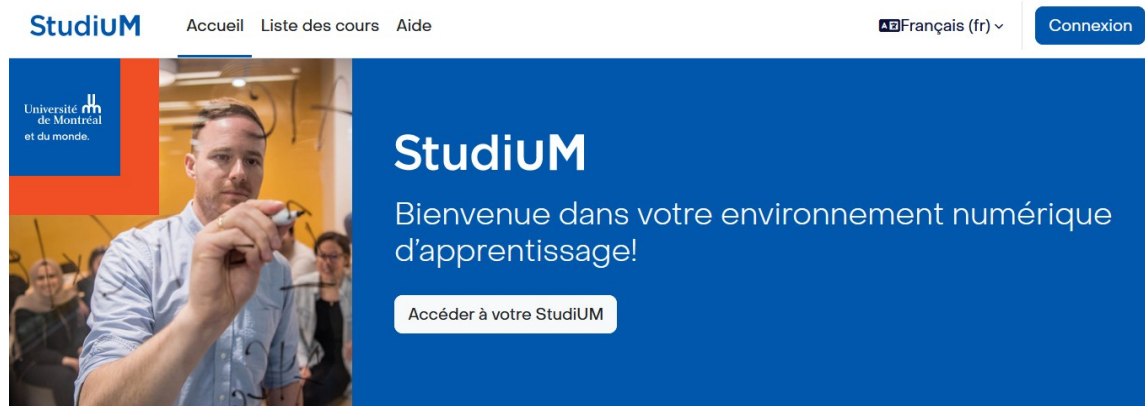


Pour plus d'information, consulter la [fiche de service](#).

m) StudiUM

L'Université de Montréal met à la disposition des étudiants un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration, *StudiUM*.

Cet environnement peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir des pratiques et des activités.



Pour accéder à cet environnement, vous devez utiliser l'adresse studium.umontreal.ca et vous y authentifier à l'aide de votre code d'accès, votre UNIP/mot de passe et le code d'authentification A2F si vous n'êtes pas connecté au réseau de l'UdeM.

Consulter la [documentation du service](#).

n) Eduroam

L'Université de Montréal est membre de la [communauté Eduroam \(EDUcation RoaMing\)](#)  qui regroupe plusieurs milliers d'institutions d'enseignement. Ces institutions offrent le même service d'authentification à un réseau sans fil public et sécurisé vers l'Internet.

Ce service permet à tout employé et étudiant de l'Université de Montréal, possédant un compte actif, de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de toutes les institutions membres en utilisant ses identifiants de l'UdeM (code d'accès et UNIP/mot de passe). Il permet également à tout employé et étudiant d'une institution membre d'*Eduroam* de se connecter au réseau sans fil *Eduroam* de l'Université de Montréal, en utilisant les identifiants de son établissement.

Seuls les employés et étudiants d'une institution membres ont accès à ce réseau. Il permet uniquement une connexion à Internet. Les ressources internes de l'Université de Montréal ne sont pas accessibles par ce réseau.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

8 - Points de services techniques (PST)

Les [Points de services techniques](#) (PST) offrent un service de prêt d'équipement audiovisuel et informatique. Ce service permet aux utilisateurs d'emprunter les équipements audiovisuels et multimédias disponibles dans les PST des Technologies de l'information, conformément à la politique de prêt d'équipement.

Veillez vous référer au site web des PST pour connaître les [coordonnées ainsi que les heures d'ouverture](#), selon les différents pavillons.

Pour plus de détails, consulter la [documentation du service](#).

9 - Retrait des privilèges

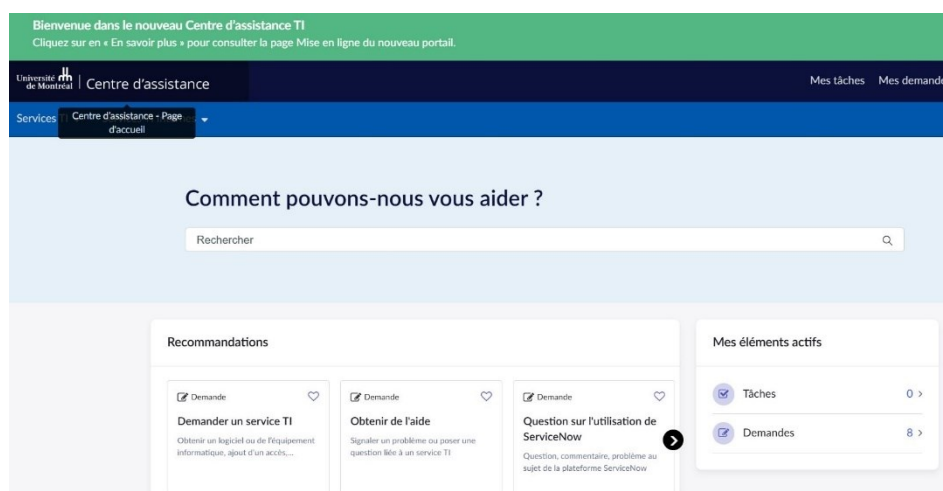
Lors de la perte du statut d'étudiant, certains privilèges sont retirés automatiquement. Pour plus d'information, consulter les informations relatives aux [règles d'inactivation et de retrait des privilèges](#).

10 - Soutien aux utilisateurs

Le site web des [Technologies de l'information](#) contient l'ensemble des informations relatives aux services offerts.

Pour toute demande d'information ou de soutien, vous pouvez :

- Transmettre une demande par le formulaire *Obtenir de l'aide* en accédant le [Centre d'assistance](#).



- Utiliser le service de clavardage accessible par l'adresse clavardage.ti.umontreal.ca.
- Téléphoner au 514-343-7288 pour obtenir de l'aide d'un technicien selon les [horaires d'ouverture](#) du Centre de services.